

L'Institut Médico-Professionnel de Colmar est un établissement médico-social fonctionnant en semi internat et ouvert 205 jours par an. L'accueil des jeunes est assuré durant 200 jours, une journée étant consacrée à la pré-rentree et les quatre autres journées aux bilans pédagogiques et formations.

Ces adolescents présentent une déficience légère, moyenne ou profonde, et sont orientés par la CDAPH (commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées).

L'établissement dispose depuis septembre 2004 d'un groupe de 7 jeunes présentant des troubles sévères de la personnalité, de la communication et du comportement.

I. ACTIVITE

Agrément	60
Effectif au 31/12/2009	60
Nombre de journées de fonctionnement	205

TABLEAU ACTIVITES

	2006	2007	2008	2009
AGREMENTS	60	60	60	60
JOURNEES PREVISIONNELLES	10107	10293	10094	10235
JOURNEES REALISEES	10336	10315	10169	10402
ECART	+229	+22	+75	167
EFFECTIF AU 31/12	56	60	56	60
MOYENNES DE PRESENCE	50.62	50.92	50.84	52.12
RATIO D'ENCADREMENT	2.79	2.81	2.81	2.88

Mouvement en 2009 :

ENTREES - SORTIES - PROVENANCE et ORIENTATION

ADMISSIONS - PROVENANCE	NOMBRE	
IMPRO CROIX VALMER(VAR)	1	
LYCEE PROFESSIONNEL	1	
UPI	1	
I.M.P. LES CATHERINETTES-COLMAR	4	
I.M.E. ST JOSEPH	3	
TOTAL ADMISSIONS	10	
SORTIES - ORIENTATION	NOMBRE	MOTIF
CENTRE D'ACCUEIL DE JOUR	1	AMENDEMENT CRETON
APPRENTISAGE	3	CONTRAT APPRENTISSAGE
TRAVAIL MILIEU ORDINAIRE	1	
E.S.A.T	2	
TOTAL SORTIES	7	

Au 31 décembre 2009, 13 personnes âgées de plus de 20 ans sont encore présentes dans l'établissement en attendant une orientation :

- FAS ou accueil de jour pour 6 personnes
- ESAT pour 6 personnes.
- MAS pour 1 personne.

REPARTITION DE LA POPULATION PAR AGE/SEXE

ANNEE DE NAISSANCE	1985	1986	1987	1988	1989	1990	1991	1992	1993	1994	1995	TOTAL
FILLES	1	0	1	2	2	3	7	2	2	1	1	22
GARCONS	0	1	3	1	2	4	5	4	6	2	10	38

- 63 % de l'effectif est masculin
- 37 % de l'effectif est féminin.

Niveau des déficiences

TYPE DE HANDICAP

ANNEE	EFFECTIF CONSIDERE	DEFICIENCE SEVERE	DEFICIENCE MOYENNE	DEFICIENCE LEGERE
2007	60	12	35	13
2008	58	12	39	7
2009	60	14	38	8

Lieu de résidence et mode de transport

Lieu résidence	Autonomie transport	Transport VSL	Transport famille	Total
Colmar	12	10	2	24
Externe	6	26	4	36
Total	18	36	6	60

Les résultats comparatifs entre l'exercice 2007, 2008 et 2009 restent sensiblement les mêmes.

Année	Effectif considéré	Autonomie de transport	Transport VSL	Transport Famille
2007	60 jeunes	36 %	57 %	7 %
2008	58 jeunes	34.5 %	55 %	10.5 %

2009	60 jeunes	30 %	60 %	10 %
-------------	-----------	------	------	------

II SUIVI MEDICAL ET PSYCHOLOGIQUE

1) Suivi médical

Le médecin généraliste rattaché à l'établissement assure une moyenne de 110 visites annuelles pour les jeunes confiés à l'I.M.Pro. Il est également chargé des relations avec les médecins de famille, dans le cadre d'un suivi médical spécifique, et avec les médecins scolaires pour tous les jeunes qui bénéficient d'une éventuelle intégration partielle en UPI et /ou SEGPA.

Les jeunes nouvellement admis à l'I.M.Pro bénéficient d'un bilan de santé mis en œuvre avec le concours de la CPAM de Colmar dans le trimestre qui suit l'admission. Les résultats de ces bilans sont transmis au médecin généraliste de l'I.M.Pro.

Le médecin psychiatre est chargé des entretiens après l'admission pour tous les jeunes et au besoin pour leur famille et les professionnels concernés.

Le médecin psychiatre instruit également tous les dossiers médicaux pour l'orientation CDA lors d'une rencontre avec la famille et/ou le représentant légal.

Il prescrit également, selon les cas, des ordonnances pour les bilans et rééducation orthophonique et psychomotrice. Il est présent à toutes les réunions de synthèse. Une supervision hebdomadaire est animée par le médecin psychiatre pour les membres de l'équipe éducative.

2) Suivi psychologique

L'établissement dispose de 0.75 ETP de psychologue qui se répartit de la manière suivante :

- 0.25 ETP consacré exclusivement au groupe TED (troubles envahissants du développement)
- 0.50 ETP consacré au reste de l'I.M.Pro

Le psychologue réalise les examens nécessaires en vue de compléter si besoin les informations recueillies au moyen de l'évaluation des aptitudes et des ressources du jeune. Des entretiens individuels peuvent être organisés avec les familles soit à la demande des parents, ou le cas échéant, de l'établissement.

Le psychologue participe également à l'ensemble des réunions de synthèse qui le concernent. Il rédige les rapports psychologiques destinés au renouvellement des notifications de prise en charge et participe à la réunion annuelle à la MDPH.

III ACTIVITE EDUCATIVE ET PEDAGOGIQUE

La pédagogie institutionnelle tient compte des capacités d'apprentissage de chaque jeune, de son mode de fonctionnement cognitif et de son rythme propre.

Aussi afin de dispenser une prise en charge de qualité égale pour tous, l'organisation de l'I.M.Pro repose sur trois domaines d'activités internes, chacun faisant l'objet d'un projet spécifique et d'un domaine d'activité externe rattaché au service de suite et d'accompagnement à l'intégration socio-professionnelle.

L'action éducative et pédagogique se déroule en plusieurs étapes au sein desquelles une progression balise le parcours individuel du jeune et définit aussi le mode d'accompagnement individualisé. Le tableau ci-dessous permet de visualiser cette trajectoire.

Les niveaux définis dans la section IMPro sont segmentés en 4 échelons - du plus performant (échelon 1) au plus faible (échelon 4).

1) Activités Internes :

DOMAINE D'ACTIVITE	DEFINITION	NBRE DE JEUNES CONCERNES
Section I.M.Pro (échelons progressifs)	La section I.M.Pro répond aux besoins des plus autonomes qui présentent une déficience légère et moyenne avec troubles associés.	Echelon 1 8
		Echelon 2 15
		Echelon 3 14
		Echelon 4 6
Section I.M.E.– T.E.D.	La section IME-TED répond aux besoins des plus démunis qui présentent une déficience profonde avec troubles sévères de la communication et du comportement.	11
Groupe JAAC (créé en septembre 2007) Jeunes Adultes en Amendement Creton	La section JAAC a pour objectif de promouvoir d'autres intérêts et de rompre avec un rythme scolaire que ces personnes adultes connaissent depuis 6 ans et plus pour certaines. La section JAAC accueille tous les	6

	jeunes avec orientation FAS/SAJ	
--	---------------------------------	--

2) Activités Externes :

DOMAINE D'ACTIVITE	DEFINITION	NBRE DE JEUNES CONCERNES
Service de suite et d'accompagnement à l'intégration socio-professionnelle	Jeunes ayant quitté la structure mais qui nécessitent encore un accompagnement sur le plan professionnel	4

Les activités d'intégration

1. Scolaire

a) Situation au premier semestre 2009 :

Etablissements Scolaires	Effectif	Taux de fréquentation
UPI COLMAR Collège BERLIOZ	1 jeune	1 jour / semaine
Classe Sésame Collège St André	6 jeunes	4demi-journées/semaine

b) Situation au second semestre 2009 :

Etablissements Scolaires	Effectif	Taux de fréquentation
UPI ENSISHEIM Collège SCHOELCHER	1 jeune	1 jour / semaine
Classe Sésame Collège St André	4 jeunes	4demi-journées/semaine

Le nombre de jeunes bénéficiant d'une intégration partielle est en forte régression et à terme cette catégorie de jeunes tendra à disparaître.

L'effectif de la classe Sésame reste relativement stable d'un exercice sur l'autre.

Mis en place en 1997, ce dispositif concerne les jeunes les plus âgés et qui arrivent en fin de parcours à l'I.M.Pro. L'objectif dans ce cas vise la sortie de l'établissement et la préparation à la vie active.

Ce dispositif permet également, lorsque le cas se présente, d'accompagner des jeunes sortant des classes UPI ou SEGPA.

Cette classe Sésame est implantée au Collège St-ANDRE de Colmar.

2. Professionnelle

	Milieu ordinaire	Milieu protégé ESAT	Total
Stages en entreprise	23	17	40
Nature et nombre des stages	Hôtellerie 4 Restauration 3 Vente 2 Agro-alimentaire 2 Fleuriste 1 Périscolaire 3 Associatif 1 Bâtiment 2 Industrie 3 Boulangerie 1 Chantier insertion 1	ABR Biesheim 3 ESAT Eguisheim 2 ABR Colmar 3 ESAT Wintzenheim 4 ESAT LA GAZAU Strasbourg 1 ESAT Soultz 2 ESAT Les Tournesols et FAT 2	

Dispositif PARFAIT

Le dispositif PARFAIT (Parcours de Formation à l'Accompagnement et l'Intégration au travail) mis en place en octobre 2008, a été reconduit pour l'année 2009/2010. Ce dispositif qui a débuté en octobre 2009 concerne 3 jeunes de l'I.M.Pro « Les Artisans » qui seront accompagnés jusqu'au mois de juin 2010.

Deux jours par semaine, ces jeunes sont intégrés dans ce dispositif qui doit leur permettre en fin de parcours, d'obtenir un emploi ou une formation qualifiante.

Le dispositif mis en place pour la première fois en octobre 2008 a permis à 4 jeunes de l'I.M.Pro d'obtenir une orientation professionnelle à la fin de l'accompagnement en juin 2009.

- 3 jeunes sont entrés en apprentissage
- 1 jeune en formation de professionnalisation

3. En lieu de vie (FAS- SAJ)

Afin de préparer les jeunes de 20 ans et plus ayant une notification FAS/SAJ à de nouvelles formes d'accompagnement, nous organisons depuis quelques années déjà des stages en lieu de vie avec ou sans hébergement.

Cette nouvelle dynamique permet à la personne de se familiariser avec les différentes structures et de faire un choix éclairé en fonction des besoins de chacun.

TYPE DE STRUCTURE	DUREE DU STAGE
FAS	1 personne a bénéficié d'une période de 1 semaine/an
IMPRO avec hébergement	1 personne a bénéficié d'une période de 2 semaines/an
SAJ (service accueil de jour)	1 personne a bénéficié de 2 périodes de 2 semaines/an 1 personne a bénéficié d'une période de 1 semaine/an et d'une période de 2 semaines/an 1 personne a bénéficié d'une période de 3 semaines/an 1 personne a bénéficié d'une période de 2 semaines/an 1 personne a bénéficié d'une période de 2 semaines/an
ESAT avec hébergement FAT	1 personne a bénéficié de 1 période de 3 semaines/an 1 personne a bénéficié de 2 périodes de 2 semaines/an

IV ACTIVITE DU SERVICE D'ACCOMPAGNEMENT A L'INTEGRATION SOCIO-PROFESSIONNELLE

6 adultes ont été pris en charge au cours de l'année 2009 par le service d'accompagnement à l'intégration socio-professionnelle de l'I.M.Pro de Colmar.

Cette prise en charge se décline de la manière suivante :

a) Personnes ayant quitté l'I.M.Pro depuis moins de 3 ans :

4 adultes → 3 femmes
1 homme

b) Personnes ayant quitté l'I.M.Pro depuis plus de 3 ans :

2 adultes → hommes

Le nombre de personnes suivies dans le cadre de notre dispositif d'accompagnement tend à se réduire au profit des services d'accompagnement à la vie sociale avec lesquels nous entretenons des contacts réguliers.

Entrées en formation et contrats de travail conclus en 2009

Cadre de l'action	Intégration en milieu protégé	Intégration en milieu ordinaire					En recherche d'emploi
		CDD	CDI	AFPA	Formations Multifilières	Professionnalisation	
	ESAT						
Dans les 3 ans		4					
Au delà de 3 ans					1		1

Remarques et constats sur l'activité du service dans le domaine professionnel en 2009:

- 1) Dans les 3 ans :
 - 1 personne est en 3^{ème} année d'apprentissage ATM
 - 3 personnes bénéficient d'un contrat d'apprentissage en 1^{ère} année (2 en ATM – 1 en restauration).
- 2) Au-delà de 3 ans :
 - 1 personne est en recherche d'emploi après avoir obtenu un CAP ATM.
 - 1 personne est en formation multifilières

Le service de suite et d'accompagnement à l'intégration socio-professionnelle s'appuie sur un réseau partenarial très important de manière à pouvoir répondre avec pertinence aux difficultés rencontrées par les personnes accompagnées. Un travail de relais est également mis en place avec les SAVS de Colmar et Wintzenheim/Munster, notamment pour toutes les personnes qui demandent un accompagnement au-delà des 3 ans. Son intervention recouvre de nombreux secteurs et des tâches diverses telles que :

Activités Administratives	Positionnement formation Renouvellement RTH Accompagnement MDPH-RDV Signature contrat de travail Lettre de motivation Inscription ANPE/ASSEDIC
Accompagnement partenaires	Mission Locale MDPH SAVS Employeurs
Entretiens	Analyse de structures sociales Aide à l'affirmation de soi Médiation dans les structures conflictuelles Aide à la construction du devenir professionnel Informations diverses aux familles Supervision avec psychologue
Collaboration avec les partenaires	Mission Locale – Action et Compétence – ANPE – SAVS – Hôpital – UDAF – ICF/ARSEA – SARAH – MDPH - Entreprises

Au cours de l'année 2009 le service de suite et d'accompagnement à l'intégration socio-professionnelle n'a pas pu remplir ses missions telles que l'on aurait pu le souhaiter. En effet, la personne en charge de ce service a été nommée chef de service éducatif en remplacement du titulaire du poste arrêté pour longue maladie. Le remplacement n'a pu se réaliser que très ponctuellement faute de candidats pouvant assurer les missions de ce service. Sur 12 mois d'activité seuls quatre mois de remplacement ont pu être assurés successivement par deux personnes. Par conséquent aucune formation spécifique n'a pu se réaliser pour ce service en 2009.

IV ACTIVITE ET VIE DE L'ETABLISSEMENT

a) Formation assurée par les cadres de l'établissement

Dans le cadre des journées de travail planifiées hors présence des jeunes, l'établissement a organisé intra-muros, avec la participation des cadres, les formations suivantes :

- L'évaluation des pratiques :
Le groupe de travail a été conduit par la psychologue de l'établissement en alternance avec deux groupes.

➤ Les relations avec les familles :

Le groupe de travail a été conduit par le médecin psychiatre de l'établissement selon les mêmes modalités.

b) Activités et manifestations

Le conseil de la vie sociale s'est réuni à trois occasions : le 19/02/2009 – 28/05/2009 et le 24/09/2009.

La dernière réunion du comité de pilotage évaluation s'est tenue le 27/02/2009.

22/01/2009	Les Assurances Générales de France ont présenté à l'occasion d'une conférence qui s'est tenue dans les locaux de l'I.M.Pro, les dispositifs relatifs aux successions et héritages concernant les personnes handicapées.
12/03/2009	Rencontre des professionnels et des parents à l'I.M.Pro
19/03/2009	Intervention de l'I.M.Pro au Collège ST-ANDRE de COLMAR dans le cadre d'une journée de solidarité et de sensibilisation sur le handicap.
23/03/2009	Visite de l'I.M.Pro par les élèves des classes du Lycée ST-ANDRE de COLMAR.
16/05/2009	Baptême de l'air offert par le KIWANIS au profit de quinze jeunes de l'I.M.Pro à l'aérodrome de COLMAR-HOUSSEN.
28/05/2009	Présentation aux parents des enfants de l'I.M.Pro des dispositifs d'accompagnement des personnes handicapées après 20 ans (ESAT – FAGH – CAJ), un directeur de chaque structure a été invité pour présenter son service.
18/06/2009	Participation de l'I.M.Pro à la journée SPORT POUR TOUS organisée par le CRM de MULHOUSE.
15/06 au 19/06/2008 19/06/2009	Travaux de remise en état du Sentier de l'Ecureuil à HUSSEREN-LES-CHATEAUX en collaboration avec la ville de WETTOLSHEIM. Conférence sur les tutelles organisée en collaboration avec l'I.M.E ST-JOSEPH.
25/06/2009	Rencontre festive au NATALA pour clôturer, avec les parents, les Jeunes, et les partenaires extérieurs, l'année scolaire 2008/2009.
02/07 au 21/07/2009	Réalisation du Chantier Environnement en partenariat avec la ville de WINTZENHEIM avec un groupe de jeunes de l'I.M.Pro.
06/07/2009	Rencontre entre le personnel de l'I.M.Pro, le Président de l'ARSEA et le Directeur Général.
16/07/2009	Rencontre du personnel de l'I.M.Pro et du personnel de l'APA et présentation des structures.
24/09/2009	Réunion générale de rentrée avec les parents, les jeunes et l'ensemble du personnel de l'I.M.Pro.

01/10/2009	Sortie pour l'ensemble de l'établissement au parc d'attraction de EUROPA PARK.
09/12/2009	ST-NICOLAS pour les enfants du personnel de l'I.M.Pro
18/12/2009	Repas de Noël pour les jeunes de l'I.M.pro
22/12/2009	Repas de Noël pour le personnel de l'I.M.Pro

V GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

- Embauche d'un moniteur technique d'atelier à 0.50 ETP
- Embauche d'une monitrice éducatrice à 0.50 ETP
- Embauche d'une éducatrice spécialisée à 1 ETP
- Démission de deux personnes ayant successivement occupé le poste de chargé d'insertion.
- Démission d'une éducatrice spécialisée intervenant à 0.75 ETP
- Démission de la psychologue intervenant à 0.25 ETP

Accueil des stagiaires

- 2 stagiaires psychologue
- 1 stagiaire ES
- 1 stagiaire E.T.S.
- 6 stagiaires E.S. Stage territorial
- 1 stagiaire UPI
- 1 stagiaire EPS
- 1 stagiaire TISF (technicien intervention sociale et familiale)
- 1 stagiaire orthophoniste
- 1 stagiaire ANPE Stage Découverte
- 1 stagiaire UHA (université haute alsace)
- 1 stagiaire enseignant (IFREC – ICFP)
- 1 stagiaire Master sciences de l'éducation
- 1 stagiaire AMP.

Formation permanente

- 11 personnes ont bénéficié de la formation utilisation des extincteurs
- 11 personnes ont bénéficié de la formation recyclage sauveteur secouriste du travail
- 13 personnes ont bénéficié d'une formation sur la stimulation basale et éveil sensoriel
- 2 personnes ont bénéficié d'une formation à la qualité et sécurité alimentaire
- 21 personnes ont bénéficié d'une formation sur la gestion et prévention de conflits. Cette formation a été prévue sur deux sessions (l'une en novembre 2009 – l'autre en janvier 2010)
- 1 personne a bénéficié d'une formation bureautique – multimédia
- 7 personnes ont bénéficié d'une formation informatique.

CONCLUSION

L'année 2009 a été particulièrement marquée par des mouvements de personnel plus importants que par le passé et par l'absence prolongée du chef de service éducatif dont le remplacement s'est effectué en janvier 2009.

C'est essentiellement le poste de chargé d'insertion qui a été mis à mal au cours de l'année, entraînant quelques difficultés à assurer dans de bonnes conditions l'accompagnement des jeunes de l'I.M.Pro en matière socio-professionnelle.

Les missions de ce service se sont en effet diversifiées et adaptées à un nouveau public, et une attention toute particulière est apportée aux familles en terme d'accompagnement et de soutien dans toutes les démarches d'orientation.

Au terme d'une réflexion menée en 2008 sur l'aggravation des pathologies des jeunes accueillis, et le dispositif d'accueil mis à leur service, nous avons créé à la rentrée 2009 un groupe d'accueil spécifique pour ces jeunes afin de leur offrir un accompagnement qui soit compatible avec leurs problématiques.

L'orientation vers les autres groupes se fera à l'issue de la première année d'observation.

Notons enfin que dans le cadre de l'étude sur le déménagement de l'établissement, un architecte a été mandaté pour mettre en chantier ce projet, soit sur le versant de la construction, soit sur celui d'un réaménagement sur un site qui reste à trouver.